Recasage, départ dans le privé, retrait de la vie politique… que sont devenus les anciens ministres de Macron ?

01/09/2022 à 19h52



La pratique n’a rien de nouveau, mais pour certains elle tranche avec le « nouveau monde » promis par Emmanuel Macron. Plusieurs ex-ministres qui ont quitté leurs fonctions en mai ou en juillet dernier ont été nommés à des postes dans la haute fonction publique ou à la tête de certains organismes d’État, pas toujours en passant au grill des commissions parlementaires. D’autres ont quitté la politique et rejoint des groupes privés exposés, tandis que certains ont totalement tiré un trait sur la vie publique. On fait le point.

Ceux « recasés » dans la haute administration.

Dernière annonce en date : l’ancienne ministre chargée de l’Autonomie (juillet 2020-mai 2022) puis de la Santé (mai 2022 – juillet 2022), **Brigitte Bourguignon**, a été nommée ce mercredi à l’Inspection générale des affaires sociales (Igas). Elle a bénéficié du « tour extérieur » du gouvernement, une procédure de recrutement qui permet à ce dernier de nommer la personne qu’il souhaite, « sans autre condition que d’âge ». D’autres anciens ministres ont été nommés par le gouvernement

à des postes à responsabilités mais ont dû passer un grand oral au Parlement. **Emmanuelle Wargon**, **en charge du Logement, a été désignée à la tête de la Commission de régulation de l'énergie (CRE). Une majorité des membres des commissions des Affaires économiques à l'Assemblée nationale et au Sénat ont pourtant voté contre cette nomination, la gauche dénonçant un « fait du prince ».** Mais sans atteindre le seuil des 3/5e des voix, qui l'aurait bloquée. **Jean Castex** a pris, de son côté, la tête de l'Agence des infrastructures de France (Afit), après avoir obtenu l'accord des commissions parlementaires du Développement durable et de l'aménagement du territoire. Il succède à Christophe Béchu, qui a fait le chemin inverse en devenant ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. On peut aussi remonter plus loin dans le premier quinquennat Macron. Après un passage par l'Organisation mondiale de la santé, l'ancienne ministre de la Santé, **Agnès Buzyn,** a été nommée conseillère maître à la Cour des comptes fin juillet. **Jacqueline Gourault**, ex-ministre de la Cohésion des territoires, siège désormais au Conseil constitutionnel. Elle y a retrouvé son ancien collègue de gouvernement, Jacques Mézard.

Ceux partis dans le privé.

L'ancien ministre des Transports, Jean-Baptiste Djebbari, est désormais président du conseil d'administration du constructeur automobile Hopium. La Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) avait donné son feu vert à cette reconversion, mais à condition que le dirigeant s'abstienne de rencontrer des ministres qui l'étaient en même temps que lui et des membres de son cabinet, notamment. **L'ex-ministre de la Culture, Roselyne Bachelot, a retrouvé sa place au sein du paysage audiovisuel, en tant que chroniqueuse sur RTL et BFMTV notamment**. En dehors du secteur privé, l'ancien ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, est de son côté redevenu professeur agrégé de droit public. Il pourrait être muté depuis l'université Sorbonne-Nouvelle pour

intégrer Paris Panthéon-Assas. D’autres anciens membres du gouvernement ont été recalés dans leur projet de reconversion. L’ex-ministre de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et de l’Innovation, Frédérique Vidal, voulait rejoindre l’école de commerce Skema Business School. La HATVP s’y est opposée, car son ministère ou des personnes sous son autorité ont pris des décisions concernant cette école lorsqu’elle était au gouvernement. D’où le risque de « pantouflage », interdit par le Code pénal.

Ceux redevenus parlementaires. […]

Ceux qui ont quitté la vie publique. […]

msn